

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÊNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 44

Janvier 2008

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Conseil Municipal

Cher(e)s Administré(e)s,

A l'arrivée de cette nouvelle année, tous les membres du Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux.

Que 2008 soit pour vous une année chargée de beaucoup de moments de bonheur, de joie, de réussite, de projets et qu'elle vous garde, ainsi que tous ceux que vous aimez, en bonne santé.

Vous pouvez remarquer que ce numéro de votre journal Entre Nous, offre la caractéristique d'être en couleur. C'est certes l'occasion de fêter cette nouvelle année mais c'est également la parution du dernier numéro sous le mandat de l'équipe actuelle de vos élus. Nous profitons donc de cette dernière particularité pour adresser un grand merci à tous ceux qui en transmettant des textes et des images, ont contribué à son élaboration et à ceux qui ont permis sa parution et sa distribution durant ces sept années.

Bonne année.

Le Conseil Municipal

INFOS COMMUNE



RESTOS DU CŒUR

Tous les vendredis matin de 9h à 11h et durant la campagne d'hiver 2007-2008 le mardi de 14h à 16h, une équipe merveilleuse de bénévoles peut vous accueillir aux restaurants du cœur 20 rue St Matthieu à Houdan Tel 01 30 59 72 66 ou 06 14 25 79 37 Les inscriptions peuvent se faire toute l'année.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous êtes arrivés dans notre commune en 2007. La municipalité organise une réception en toute simplicité à votre attention dans la salle du restaurant scolaire de Prouais, le SAMEDI 19 JANVIER 2008 à 10h30.

Inscrivez-vous auprès du secrétariat de la mairie au 02 37 43 00 43 pour y participer. Vous pourrez rencontrer et faire la connaissance de vos élu(e)s, des enseignantes de l'école élémentaire de Boutrigny-Prouais, des responsables des associations de votre commune, des gendarmes de la brigade de Nogent-le-Roi, du prêtre Don Thomas affecté à notre paroisse, des employés communaux...

BOUTIGNY-PROUAIS Le mot du maire Le bulletin municipal Contact avec le maire	Date : 06 janvier 2008 Fête : Méline Météo locale Météo en vidéo	Localisez-vous en quelques clics
Comptes-rendus du conseil	Promenade dans les rues de la commune	Connaissez-vous vos élus ?
Accueil Infos services Les mairies Les commissions L'urbanisme La poste La déchetterie Les nuisances Les ordures ménagères	Bienvenue aux nouveaux habitants. Vous êtes arrivés dans notre commune en 2007 ? La municipalité organise une réception en toute simplicité à votre attention dans la salle du restaurant scolaire de Prouais, le SAMEDI 19 JANVIER 2008 à 10h30. Inscrivez-vous auprès du secrétariat de la mairie au 02 37 43 00 43 pour y participer. Vous pourrez rencontrer et faire la connaissance de vos élu(e)s, des enseignantes de l'école élémentaire de Boutrigny-Prouais, des responsables des associations de votre commune, des gendarmes de la brigade de Nogent-le-Roi, du prêtre Don Thomas affecté à notre paroisse, des employés communaux.	Transports Plan du métro parisien Plan des bus parisiens Plan du RER Horaires des trains
La communauté de communes du Pays Houdanais Site officiel Office du Tourisme	Week-end du 1er et 2 décembre avec l'ASPIC Samedi après-midi, l'association organise un concours de billard hollandais, jeu ancien de palets, qu'une vingtaine de participants ont découvert dans une ambiance échauffée et sympathique et joyeuse. Tous les concurrents se virent remettre un prix, offert par les commerçants de Houdan et de Nogent le Roi. En même temps, les ateliers de la Passerelle des Savoir-Faire : marqueterie, ferronnerie, peinture, sculpture et vitrail exposaient quelques-unes de leurs œuvres. Une nouvelle activité de « points comptés » était proposée aux adhérents par Françoise Ilarctiel. Prenez contact avec l'Aspic au 06 02 50 60 75 si vous êtes intéressés). Samedi soir et dimanche après-midi la projection du film « la Communale », tourné en 1964 avec les enfants de l'école et les habitants de Boutrigny sur Opton, attiré une quarantaine de personnes. Les spectateurs furent ravis de se revoir après tant d'années et certains repartirent amusés d'avoir retrouvé leurs parents disparus.	Contacts Service public Formulaires administratifs (Carte d'identité, passeport, carte de travail, permis de chasser...)
Infos du canton de Nogent-le-Roi Nogent-le-Roi infos 4 valées infos	Joyeuses fêtes Le comité des fêtes de Prouais organise son assemblée générale le vendredi 11 janvier à 20h30 à la mairie de Prouais. Nous vous attendons nombreux. Venez nous rejoindre et participer à nos activités festives. A la fin de cette réunion, nous partagerons tous ensemble la olette des rois. Le Bureau	Service public
Site internet réalisé et mis à jour par Claude Serreau (conseiller municipal)		
Vous avez des idées de rubriques, des suggestions, des remarques, trouvez des amis		

SITE INTERNET

Le site internet officiel de notre commune vient d'être « relooké » Plus de rubriques, plus d'informations relatives à la commune sont désormais accessibles. Ce site est aussi ouvert aux associations qui souhaitent faire paraître des articles ou délivrer des informations. Consultez-le régulièrement pour vous tenir informés des différentes activités ou manifestations qui vont se dérouler sur la commune.

Adresse du site :
www.mairie-boutigny-prouais.fr

COLIS DES ANCIENS

Le Conseil Municipal est très touché des nombreuses cartes de remerciements qui lui ont été adressées par leurs Aîné(e)s après la distribution habituelle des colis de Noël qui a eu lieu cette année le 22 décembre dernier. Qu'ils et elles soient ici assuré(e)s une nouvelle fois du plaisir partagé ressenti par les élu(e)s quant à l'accueil qui leur est réservé pour ce moment sympathique et chaleureux.

Mairie de Boutigny-Prouais 288410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)
Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>

A VOS BULLETINS DE VOTE ...

4 rendez-vous : les 27 janvier, 3 février, 9 mars et 16 mars 2008

Elections législatives, cantonales et municipales : Mode d'emploi

Elections législatives :

Les dimanches 27 janvier et 3 février 2008, les électeurs de notre 1^{ère} circonscription, inscrits pour le scrutin de Juin dernier et ceux ayant atteints 18 ans le 26 janvier 2008, seront appelés aux urnes pour élire leur député à l'Assemblée Nationale suite à l'invalidation le 29 novembre dernier du député élu le 17 juin 2007.

Les députés sont élus au scrutin majoritaire à deux tours. Pour être élu député, le candidat doit obtenir :

- au premier tour, la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 % des voix), et un nombre égal au quart du nombre des électeurs inscrits
- pour se présenter au second tour du scrutin, le candidat doit avoir recueilli un nombre de voix d'au moins 12.5 % du nombre d'électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit, et en cas d'égalité c'est le candidat le plus âgé qui est élu.

Elections cantonales :

Les dimanches 9 et 16 mars 2008, vous serez appelés à voter, à condition d'être inscrits sur les listes électorales de Boutigny-Prouais, pour élire votre conseiller général pour votre canton de Nogent-le-Roi.

Les conseillers généraux sont élus au scrutin majoritaire à deux tours. Pour être élu au premier tour, les candidats doivent obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 % des voix) et un nombre de voix supérieur à 25 % des électeurs inscrits. En cas de second tour, la majorité relative suffit (le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix est élu).

Elections municipales :

Elles auront lieu les dimanches 9 et 16 mars 2008, en même temps que les élections cantonales.

Vous serez cette fois appelés, à condition d'être inscrits sur les listes électorales de Boutigny-Prouais, à voter pour élire vos conseillers municipaux pour une durée de 6 ans.

Le nombre de conseillers municipaux est encadré.

C'est ainsi que notre commune comptabilisant 1660 habitants, le conseillers municipaux sont au nombre de 19 avec la particularité de réunir après élection 13 élus de la section de Boutigny et 6 élus de la section de Prouais pour former le Conseil Municipal.

Dans les communes de moins de 2500 habitants, les listes peuvent être incomplètes et les candidatures individuelles sont admises.

Les listes présentées à vos suffrages peuvent être panachées tout en respectant chacune des deux sections.

Il est possible d'ajouter et de supprimer des candidats sans que le vote soit nul.

Tout comme les députés et les conseillers généraux, les conseillers municipaux sont élus au scrutin majoritaire à deux tours.

Pour être élu au premier tour, les candidats doivent obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 % des voix) et un nombre de voix supérieur à 25 % des électeurs inscrits.

Pour les sièges restant à pourvoir, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus.

Après son élection, le conseil municipal se réunit dans les plus brefs délais possibles et il élit en son sein le maire et ses adjoints. Le maire et les adjoints constituent la municipalité.

URBANISME

Permis de construire accordés avant la réforme :

PC02805607B0008 : LANERY Pascal 10, rue des canaux « BEAUCHÈNE » extension d'un bâtiment en jardin d'hiver attenant à la maison

PC02805607B0012 : PUGEAULT Jean-Pierre 31, rue des Potiers aménagement d'une dépendance en maison d'habitation

PC 02805607B0016 : CHAVINIER Michel 14, rue Saint Crochu construction d'une véranda et d'un garage + aménagement de 2 places de stationnement.

Déclarations préalables accordées :

DP02805607B0001 : HUMEAU Christian 11, rue des Forges « Les Primevères » Aménagement d'un garage en pièce habitable

DP02805607B0002 : DENERVAUX Eddy 9, rue Saint Crochu « La Musse » Modification de la taille des fenêtres de toit sur garage

DP02805607B0003 : SAVARY Eddy 4, rue des Carreaux « les Primevères » création d'une véranda

DP 02805607B0004 : LE BAS Mickael 4, rue des Tourelles « La Musse » modification d'une fenêtre en porte-fenêtre

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>

FOOTBALL

Les samedis 24 novembre et 8 décembre derniers, 4 dirigeants du football de Boutigny-Prouais ont passé leur formation PSC1 Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Viviane FROGER, Michel CARDIN, Philippe HELLEGOUARCH, Philippe CANU : un dirigeant dans chaque catégorie.

Ils ont appris les différentes techniques de premiers secours afin d'acquérir les réflexes nécessaires pour assurer au quotidien, la sécurité de vos enfants. Cette formation est accessible par tous. Elle permet en cas de secours de ne pas se dire "Si j'avais su quoi faire ?..."

Résultats des différentes catégories.

Débutants : bon résultat dans l'ensemble

Poussins : 7 victoires 1 nul 3 défaites

Benjamins 1 : termine 2ème du classement 6 victoires 2 nuls, 1 défaite

Benjamins 2 : termine 3ème du classement 5 victoires 4 défaites

- **13 ans** : termine 3ème du classement 4 victoires 3 défaites

- **15 ans** : termine 4ème du classement 1 victoire 5 défaites

Bravo à toutes les équipes.

Les 2 équipes UFOLEP ont fini 2ème de leur classement (bravo à nos seniors !!)

Merci aux parents qui prennent leur voiture pour accompagner les enfants en déplacement à l'extérieur, merci aux parents présents lors des matchs, les enfants ont besoin de se sentir soutenus.

Bonne Année à tous !!!

L'équipe dirigeante

FÊTE DE LA MUSIQUE



Le comité des fêtes de Boutigny avec d'autres associations de la commune souhaite organiser cette année, une fête de la musique à Boutigny-Prouais. Vous

savez jouer d'un instrument de musique, vous avez un joli filet de voix, vous pouvez agréablement manier les deux, avec ou sans partition, faites vous connaître auprès de l'adresse de courriel suivante comite.fete.boutigny@free.fr ou par téléphone au 02 37 43 17 58.

Du bel canto, de la musique classique en passant par la variété musette, du rock jusqu'au rap, vous êtes invités à vous faire connaître et être appréciés par les habitants de la commune.

Cependant une condition est à respecter : les artistes doivent résider dans la commune. Pour les groupes musicaux, au moins l'un des musiciens ou chanteurs doit remplir cette même condition. Votre représentation sera limitée à quatre pièces musicales N'hésitez pas à exprimer vos talents !

ASPIC

Week-end du 1^{er} et 2 décembre avec l'ASPIC



Samedi après-midi, l'association organisait un concours de billard hollandais, jeu ancien de palets, qu'une vingtaine de participants ont découvert dans une ambiance acharnée sympathique, joyeuse. Tous les concurrents : catégorie homme, dame et enfant se virent remettre un prix, offert par les commerçants de Houdan et Nogent le Roi.

En même temps, les ateliers de la Passerelle des Savoir-Faire : marqueterie, ferronnerie, peinture, sculpture et vitrail exposaient quelques-unes de leurs oeuvres. Une nouvelle activité de « points comptés » était proposée aux adhérents par Françoise Marchal (prendre contact avec l'Aspic au 06 62 93 68 75 si vous êtes intéressés)

Samedi soir et dimanche après-midi la projection du film « la Communale », tourné en 1964 avec les enfants de l'école et les habitants de Boutigny sur Opton, attirait une cinquantaine de personnes. Les spectateurs étaient ravis de se revoir après tant d'an-

nées et certains repartirent émus d'avoir retrouvé leurs parents disparus.



Photos : Mme CHARLES

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>

Naissance

9/11/07 PICARD Loriane

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

Décès

24/12/07 BORDAS Pierrette

La municipalité adresse ses condoléances aux familles

Mariage

14/12/07 Hens / Belalami

La municipalité adresse ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.



OFFICES RELIGIEUSES

Pour notre commune, une messe est célébrée le dimanche à 9 h 30

Le 1^{er} dimanche du mois en l'église de Prouais

Le 4^{ème} dimanche du mois en l'église de Boutigny

Vous pouvez correspondre par courriel avec le prêtre Don Thomas à l'adresse suivante : don.thomas@orange.fr

FICHE PRATIQUE

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

Gendarmerie : composez le 17

Horaires d'ouverture de l'agence postale à BOUTIGNY

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h30 à 17h30
Samedi de 8h30 à 11h30

Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
Samedi 8h30 à 12h00

Tél : 01 30 46 17 23

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

Lundi 14h30 à 17h30
Mardi 14h30 à 17h30
Jeudi 14h30 à 17h30
Vendredi 14h30 à 17h30
Samedi 08h30 à 11h30

PROUAI

Samedi 08h30 à 10h00

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boutigny-Prouais

Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les « dépôts sauvages », de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

Période d'hiver : du 1^{er} novembre au 28 février

- mercredi après-midi de 14 h à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h

Période d'été : du 1^{er} mars au 31 octobre

- lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h
- samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 16h00 à 17h15
Mercredi 16h00 à 18h00
Samedi 16h00 à 18h00

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>